



# LOUPS & BOVINS : méthodes de chasse et protection



Présentation de Groupe Loup Suisse  
Février 2022

**GWS**



**GLS**

Groupe Loup Suisse est une association présente depuis 20 ans en Suisse.

Elle a été créée par Jean-Marc Landry afin d'étudier le loup, ses instincts/comportements, les prédatons et la gestion de l'espèce en Suisse.

Elle collabore aux programmes d'aides aux éleveurs afin de soutenir le monde du pastoralisme face au loup.

Son but est de transmettre les connaissances sur le prédateur, la problématique des prédatons sur les animaux d'élevage et de faciliter la cohabitation avec le prédateur.

**Qui sommes-nous ?**

# COMPORTEMENTS & PRÉDATIONS

Le loup est un animal intelligent, observateur, opportuniste et aimant également la facilité. Lorsqu'il est solitaire, il ne s'attaque pas aux bovins, exception faite des veaux naissant sur l'estive, l'odeur du sang l'attirant à des kilomètres.

Cependant, seul face au troupeau et à la mère, une tentative du prédateur ne pourra se faire que par l'effet de surprise. Les risques encourus par le prédateur, dans ce genre d'attaque en solitaire, sont très élevés. Un seul coup de sabot peut le blesser gravement, l'empêchant alors de chasser ou le tuer.

Le risque devient plus élevé lorsqu'une meute est présente et bien installée.

L'avantage de la meute réside dans le nombre d'individus adultes la composant, pouvant alors permettre d'appliquer des techniques de chasse (isolement de la proie), d'avoir une organisation, des stratégies et de peser sur la victime pour la maîtriser.

Les loups se répartissent les rôles pour attraper le bovin à la gorge, aux pattes postérieures, à l'arrière-train et sur le flanc, afin de le ralentir et de le faire basculer pour le mettre à terre.



# TENTATIVE D'ATTAQUE SUR LES BOVINS (MARCHAIRUZ)

Cette vidéo ayant fait le tour des réseaux sociaux et médias, elle a certainement vue de tous.

Nous allons vous expliquer, en direct, le comportement de la meute, ses intentions et vous permettre de comprendre l'une de ses techniques pour arriver à ses fins.



## LA MEUTE DU MARCHAIRUZ

La meute du Marchairuz, formée en 2019 avec les premières naissances, a créé une forme d'habitation aux prédatons sur les bovins en 2021.

Elle est la seule meute à avoir commis autant d'attaques sur cette espèce depuis le retour du loup (1995) et l'apparition des premières meutes en Suisse (2012).

Selon les statistiques de l'OFEV, la catégorie bovins/équidés/lamas/cerfs d'élevage n'est touchée que par 1 à 2 % des attaques annuelles (soit 2 à 4 animaux sur l'ensemble des ces espèces). En tuant au moins 10 bovins en quelques mois, la meute du Marchairuz a adopté un comportement posant un réel problème.

L'été passé, elle pouvait compter sur les 2 adultes reproducteurs (M95 + F19), 1 subadulte de 2019 (M121) et 2 subadultes de 2020 (F77 + F79). Avec 5 adultes en âge de chasser, cela leur donne une force de frappe plus importante, leur permettant de s'attaquer à des proies plus grosses, y compris des bovins.



# AVENIR DE LA MEUTE ET DE LA SITUATION

Même si nous savons que des subadultes ont possiblement entamer leur dispersion (départ à la recherche d'un nouveau territoire), 1 ou 2 louveteaux nés en 2021 vont probablement prendre leur place dans la meute. Ces derniers ont maintenant un gabarit identique aux adultes et participent déjà aux chasses, perfectionnant leur apprentissage avec le restant de la meute.

Pour nous, le problème de la meute, outre les attaques sur cette région, est également la propagation d'apprentissages non désirés, soit l'attaque + fréquente sur des bovins. Ces derniers n'ont pas ou plus toujours les instincts, naturels chez les bisons, de se réunir en une masse compacte et protéger les individus plus vulnérables en les plaçant à l'intérieur (veaux, jeunes etc). Notamment dans les troupeaux ayant que des jeunes, sans présence d'adultes.

Le tir de 2 individus (de préférence 2 subadultes de 2020) n'aurait pas profondément changé les choses, il faut le préciser. Elle aurait permis une éventuelle baisse des attaques mais sur une très courte durée puisque les louveteaux remplacent, dès maintenant, les subadultes possiblement tués ou partis en dispersion.

L'autorisation de tir était justifiée et devra être maintenue en cas de récurrence. Mais c'est surtout au niveau de la protection des bovins qu'il sera nécessaire de travailler ces prochains mois et années.

Actuellement, des essais se font, de nombreux éleveurs tentent des choses, prennent des décisions concernant les vêlages par exemple, ce sont des étapes nécessaires. Les efforts continuent pour permettre de trouver, dans la mesure du possible, des solutions pour ces prochaines années, en collaboration avec les spécialistes des mondes lupin & agricole et la DGE.

Nous tenons à dire que nous sommes totalement opposés aux méthodes de quelques pros-loup, qui empêchent les tirs en pratiquant l'effarouchement. Nous espérons que ces méthodes seront rapidement stoppées car elles nuisent réellement à l'équilibre, déjà précaire, de la communication entre milieux lupin et agricole ainsi qu'au respect de la loi fédérale (LChP). Tout extrémisme doit être évité.

# PROTECTION DES BOVINS – ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ

Tout moyen de protection aura des avantages et des inconvénients mais aucun n'est et ne sera jamais infaillible, il est nécessaire d'en avoir conscience. Des pertes pourront donc arriver, même si la protection a été efficace jusque là ou est correctement mise en place. Cela dépend de «détails» comme l'état du terrain (trous, coulées, irrégularités, pente ou rochers permettant de sauter par-dessus) mais aussi du prédateur. En effet, le loup, comme tout élément de la nature, est très difficilement contrôlable et son intelligence lui permet de s'adapter.

Du côté de la population, là aussi il faudra travailler sur la compréhension de la protection des bovins, souvent méconnue ou non prise en compte, notamment par certains amoureux du loup.

Nous allons en citer quelques-uns :

Vouloir et Pouvoir

Il y a une grande différence

1. **Le comportement des bovins en présence de loups** (pression, stress, agressivité) → conflits éventuels avec le tourisme, incidents.
2. **La capacité d'adaptation du loup** (intelligence, observation, essais etc) → possible détournement du moyen de protection mis en place, sur un temps inconnu mais probablement moyen/long terme.
3. **Les conditions pour obtenir des chiens de protection** → délais assez longs, nombre + élevé de chiens face à une meute, formation de l'éleveur, travail d'intégration/éducation par la suite, adaptation aux bovins (+ difficile après des attaques), possible conflit avec le tourisme dans des lieux très fréquentés, grandeur des parcs rendant la surveillance et l'intervention moins évidente pour les CPT.
4. **La présence humaine (bergers, éleveurs)** → grandeur des parcs bovins ne permettant pas une vision globale, une surveillance adéquate ; besoin d'un effectif de personnes bien + élevé que pour les ovins. Bénévolat très compliqué, nécessité de faire appel à des personnes formées pour éviter les incidents/attaques.
5. **Les lois devant être respectées par les différents acteurs** → obligations agricoles (eau, piétinement), de la protection des animaux d'élevage (détention, bien-être) ou encore de la biodiversité (protection de la faune, passages)

# PROTECTION DES BOVINS – RECOMMANDATIONS

- Actuellement, il n'y a pas de méthodes officielles de protection des bovins en Suisse, telles que préconisées pour les ovins. Voici quelques mesures recommandées par l'OFEV, AGRIDEA et Protection des troupeaux.

A savoir que tout ne sera pas forcément applicable partout et nécessitera des investissements (temps & financiers), des adaptations et une charge de travail supplémentaire.



- Sur les estives, pose de clôtures électrifiées, minimum 2 fils. L'idéal serait de rajouter 2 fils supplémentaires tout en bas et au sommet, pour empêcher le loup de passer au-dessous voire au-dessus.
- Possible présence humaine (bergers, éleveurs, professionnels) continue ou très fréquente. Les attaques ont lieu majoritairement la nuit ou en cas de temps brumeux (brouillard).
- Surveillance accrue des naissances en estive (retrait des placentas et matières organiques). Visites très fréquentes.
- Sur les exploitations, pose de clôtures grillagées (possiblement renforcées au-dessus et en-dessous par un fil électrifié) ou clôtures à 5 fils électrifiés.
- Sur les exploitations, mettre les animaux à l'intérieur de l'étable la nuit et fermer les portes à clé (le loup sait ouvrir une porte).

**GWS**



**GLS**

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

**DES QUESTIONS ?**

